

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2024

COMMUNE DE SEVREMONT

Numéro interne de l'acte : D02.03.2024

Objet : D02.03.2024 - BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS POUR L'ANNEE 2023

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 26
Présents : 18
Pouvoir : 7
Nombre de suffrages : 25

Date de convocation 20/03/2024

Date d'affichage 20/03/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..I..I....

et publication du :

..I..I....

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars, à vingt heures et quinze minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MARTINEAU Bernard.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. SCHMUTZ Alain

Procurator(s) :

M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à Mme LUMINEAU Catherine, M. LANOUE Nicolas donne pouvoir à M. PASQUEREAU Johann, Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, M. ROY Jean-Louis donne pouvoir à M. MARTINEAU Bernard, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, Mme GUICHETEAU Magalie, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, M. ROY Jean-Louis, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. GUILLOTEAU Bernard

Objet : D02.03.2024 - BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS POUR L'ANNEE 2023

Bernard MARTINEAU rappelle que l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales dispose que « le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une Commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette Commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte financier unique de la Commune. ».

Il présente ce bilan au Conseil Municipal :

Acquisitions

- Parcelles ZV 345 et ZV 348 d'une surface de 54 m² acquises auprès de Monsieur Didier MARTINEAU pour 1 195,76 €.
- Parcelles ZV 347 et ZV 353 d'une surface de 65 m² acquises auprès de Monsieur et Madame Sébastien BRIN pour 1 283,56 €

- Parcelle ZV 350 d'une surface de 82 m² acquise auprès de Monsieur Vianney CAILLAUD et de Madame Chloé GUEDON pour 1 418,32 €
- Parcelle ZV 352 d'une surface de 41 m² acquise auprès de Monsieur Stéphane VILLENEUVE pour 821,16 €
- Parcelle B 1019 acquise auprès des conjoints GUENEAU pour 1 €.

Cessions

- Parcelle A 229 d'une surface de 136 m² cédée à Monsieur et Madame SAVARY DE BEAUREGARD pour 40 000 €
- Parcelles C 1648 et C 1650 (volume 1) d'une surface de 1 037 m² cédées à Messieurs Baptiste PAILLAT et Jonathan DRONNEAU pour 80 000 €
- Parcelle A 2504 d'une surface de 16 m² cédée à Monsieur et Madame Nicolas STEENO pour 320 €
- Parcelle ZO 148 d'une surface de 264 m² cédée à Monsieur et Madame Luc GABORIT pour 686,40 €
- Parcelles B 1927 et B 1930 d'une surface de 338 m² cédées à la SCI QUATRO IMMO pour 55 000 €

Bernard MARTINEAU propose d'approuver ce bilan.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve le bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2023.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Bernard GUILLOTEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Président, Bernard MARTINEAU

